

**REPRISE TEMPORAIRE DES TRAVAUX DE LA MICRO-CENTRALE DE
CHANTEUGES SUR LA DESGES, RIVIÈRES À SAUMONS :**

**PASSAGE EN FORCE OU INTELLIGENCE COLLECTIVE AU
SERVICE DU COMMUN, DES RENOUEVABLES,
DU SAUMON ET DU MONDE RURAL ?**

Alors que le chantier de reconfiguration du **grand barrage EDF de Poutès** sur le Haut Allier va débuter, montrant l'intérêt d'une **large communauté d'acteurs** pour sauver le Saumon atlantique sauvage de la Loire, le **chantier de la microcentrale ubuesque de Chanteuges sur la Desges** a repris pendant quelques jours en février.

**NOUVEAU POUTÈS : LE PAYS AVANCE ; MICROCENTRALE SUR LA DESGES :
LA FRANCE RECULE.**

Rappelons que le barrage de Poutès, haut de 18 mètres, construit en 1941 au cœur des dernières zones de frai du saumon atlantique de la Loire **va être abaissé de 11 mètres**. Sa retenue passera de 3,8 km à 450 mètres de longueur. Le « **Nouveau Poutès** » ne constituera plus un obstacle majeur et ouvrira 300 ha d'habitats très favorables au saumon. Avec ce chantier, **notre pays progresse, innove dans la transition écologique**, à l'échelle internationale. Il est en cohérence avec le **Plan Loire Grandeur Nature** de 1994, porteur d'objectifs ambitieux de protection des poissons migrateurs.

Indiquons que le projet micro-centrale est situé juste en amont du Conservatoire National du Saumon Sauvage de Chanteuges (CNSS), un instrument indispensable pour renforcer la population de saumons. Le fonctionnement du CNSS est directement menacé par la microcentrale, comme l'a montré une étude récente. C'est logique : élever des saumons sauvages suppose une qualité d'eau optimale et une **rivière au régime naturel préservé**. C'est pour cela que, en 1996, après 3 années de recherches, la Desges avait été choisie pour implanter le CNSS. Et c'est ce que nie le promoteur de la microcentrale, le président très isolé de la **Communauté de Communes des Rives du Haut Allier** qui se fiche du saumon sauvage comme d'une guigne. Avec « son chantier », notre pays **régresse au XIX^e siècle**, cette période de domination insouciante de la nature qui a conduit à l'érosion très inquiétante des milieux naturels et la dégradation de la qualité de l'eau.

UNE DDT DE HAUTE-LOIRE QUI « FAIT DES ERREURS DE TRANSCRIPTION »

Il y a deux ans, construire un tel projet aurait été **impossible**. Avec le passage d'un **cavalier législatif dans la Loi d'autoconsommation de février 2017**, faire pousser les micro-centrales sur nos plus belles rivières est devenu presque aussi facile qu'allumer son poste de télévision. Certains aménageurs ont perdu toute retenue, les obligations de protection des cours d'eau liées à la **Directive Cadre sur l'Eau de l'Union Européenne** ayant disparu.

.../...



.../...

Tout, ou presque, est permis. En Haute-Loire, l'Etat semble hélas désormais encourager la dérive. **Il favorise l'avalanche de micro-hydroélectricité**, amnésique de ses engagements en faveur de l'Allier, comme le montre la récente « comédie cartographique ». Un bras de la Desges avait été répertorié comme rivière sur le site Internet de la Direction Départementale des Territoires, **interdisant de fait toute artificialisation**. Mais le chef du service Environnement et Forêt vient d'expliquer dans un courrier aux associations que sa direction avait fait une « erreur de transcription » : le cours d'eau est en fait un « **bief privé** », propice au bétonnage. La DDT s'est encore une fois fourvoyée. Tout est bon pour les électrons. Et la Desges, le saumon peuvent aller se rhabiller.

DÉLIBÉRER, ÉCOUTER LES CITOYENS, OUVRIR LES PORTES DE LA PRÉFECTURE DE HAUTE-LOIRE ET FABRIQUER DU COMMUN, POUR LE SAUMON, LES RENOUVELABLES ET LE MONDE RURAL.

Nous avons environ 2000 microcentrales dans notre pays. Il n'y a plus qu'**une seule population de saumons atlantiques de longue migration en Europe**. Est-il raisonnable de vouloir altérer ses derniers habitats pour une installation qui devrait fournir de l'électricité à **150 foyers ? Non**. En cette période de contestation féconde, de **renouveau du débat démocratique, de Grand Débat**, l'Etat en Haute-Loire doit revoir sa copie, s'ouvrir à la riche énergie citoyenne. Nous proposons sans succès depuis 2 ans au préfet de réunir les acteurs pour **sortir d'une situation intenable**. Jusqu'ici, les portes de sa préfecture ont été cadennassées.

Que faut-il faire pour les ouvrir ?

Nous renouvelons également notre appel au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire : il faut, sur le Haut Allier, traduire à nouveau en actes positifs la transition écologique amorcée dès 1994 avec le Plan Loire Grandeur Nature.

Contacts :

Ivan Joumard, président Chanteuges Préservation du Patrimoine, 06 51 99 78 52

Lionel Martin, président Fédération de Pêche de Haute-Loire, 06 89 35 17 44

Franck Noël Baron, maire de Chanteuges, 06 21 34 74 05

Joël Herbach, président Allier Sauvage, 06 08 17 23 58

Roberto Epple, président SOS Loire Vivante - European Rivers Network, 06 08 62 12 67

Martin Arnould, Le Chant des Rivières, 06 22 93 63 07

Philippe Mery, secrétaire Aidsa, 06 18 30 53 01

Marc Saumureau, président Frane, 06 32 89 84 08

Renaud Dumas, président REN Haute-Loire, 07 83 67 92 10

Gérard Merle : Nant Sauvage, 06 78 38 68 61

Jacques Pulou : FNE / Frapna, 0672 03 95 35

Louis Sauvadet : président APS, 06 89 87 41 23

Philippe Boisneau : AAPPBLB, 06 11 29 11 64

Françoise Quentin : Riverains de l'Auze, 06 87 91 58 12



Plus d'informations :

www.ern.org/fr/chanteuges/ ou <http://www.chantdesrivers.org/microcentrale-chanteuges/>